



Bulletin hebdomadaire

Rotary Club Fribourg-Sarine

5 mai 2010 - 34^{ème} année – N°44



Présences :

28 membres

Anniversaires de mai

Digier Jean-Gabriel le 1
Dessonnaz Jean-Daniel le 6
Maître Jean-Pierre le 7
Betticher Nicolas le 10
Rüegg Werner le 16
Charrière Jean-Marc le 17
Girard Jean-Jacques 28

Apéritif

Jean-Daniel Dessonnaz

Visiteurs :

--

Invité(e)s :

Mme Isabelle Chassot,
Conseillère d'Etat

Présences extérieures :

--

L'agenda :

MAI

Le 12 à 18h30 – Domino
Apéritif

Le 19 à 12h15 – Punkt/Grenette
Michel Rast, directeur de l'école
d'ingénieurs et d'architectes

**Quelle formation
pour quels ingénieurs?
Dans quelle société?**

Soirée-Jeux. 19 mai à 19h30
Punkt/Grenette selon info

Dates importantes

Le Président souhaite la bienvenue à l'assistance et salue en particulier notre conférencière du jour, Mme la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot. Elle nous proposera une conférence sur le thème « **Les défis de l'école fribourgeoise** » .

Il souhaite tout particulièrement un joyeux anniversaire à notre doyen du club Jean-Pierre Maître qui fêtera ses 85 ans.

Il excuse Raphaël Barras et Rémi Brodard

Il signale encore que le comité a versé un montant de 1000.- dans le cadre d'un soutien à un voyage d'étude au Mali des étudiants en médecine de 3^{ème} année.

Michel Aymon nous brosse un rapide portrait de la conférencière du jour. Isabelle Chassot est née d'une mère autrichienne et d'un père fribourgeois, elle suit ses études et obtient, en 1984, sa maturité de latin-grec au collège Sainte-Croix à Fribourg. Elle étudie ensuite le droit, mention bilingue, jusqu'en 1988 à l'université de Fribourg avant de passer son brevet d'avocate en 1992 et d'exercer au barreau.

De 1991 à 2001, elle est élue députée au Grand Conseil du canton de Fribourg. Dans la même période, elle est collaboratrice personnelle des conseillers fédéraux Arnold Koller et Ruth Metzler-Arnold.

En 2001, elle devient conseillère d'Etat fribourgeoise à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS). Elle est réélue en première position en 2006 avec 59 % des suffrages.

Depuis 2006, elle est présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.



Afin de donner un cadre à la conférence, Isabelle Chassot parlera uniquement de l'école obligatoire, faute de quoi, la conférence pourrait durer des heures !

Comment sera l'école en 2013 ?

L'Agenda du District

20/23.06.2010
26.06.2010

Convention Internationale à Montréal
Passation de pouvoir au Château d'Oron

La réforme du système scolaire est dictée aujourd'hui par un changement de société.

- Il faut adapter l'école aux réalités sociales
- Définir des objectifs clairs, compréhensibles et atteignables
- Le chemin le plus court n'est pas toujours un ligne droite !
- Pas de réforme sans moyen suffisant
- Il faut évaluer le résultat en cours de route pour adapter la réforme

Les réformes ont débuté par l'acceptation de principe Harmos (2^{ème} année d'EE, harmonisation inter cantonale, coordination régionale, accueil de jour, 8 ans EE/EP + 3 ans CO)

La prochaine étape est le développement d'un nouveau plan d'études PER avec comme axe principal l'apprentissage des langues, evt introduction progressive de classe bilingue (en commençant par les CO)

L'organisation du cycle primaire sera revue en redessinant la carte des cercles scolaires et en introduisant des directeurs d'établissement.

Mise en place de mesures SED (suivi des élèves présentant de graves difficultés de comportement)

Réorganisation de la pédagogie spécialisée (ne dépend plus de l'AI, mais est de la responsabilité du canton). Ce changement demande une adaptation des mentalités et quelques fois des barrières architecturales.

Dernier grand chantier ou défi : la révision de loi scolaire qui date de 1985.

Cette nouvelle loi va être mise en consultation sous peu et après 6 mois sera présenté au Grand Conseil cantonal.

Merci Isabelle pour avoir retracé les défis de l'école fribourgeoise jusqu'en 2013 et force est de constater que ce programme s'étend au-delà de la période législative (!).

Mme la Conseillère répond encore aux questions, en particulier sur l'introduction d'une filière sports-arts-études, et nous parle encore des problèmes de relève chez les enseignants, problème relatif dans notre canton qui forme bon nombre d'enseignant (à l'exception des sciences).

Notre président termine à son habitude par un petit jeux de mots

Il n'y a pas que des chats sots, il y a aussi des Chassot intelligents